

Office de l'intégrité scientifique de l'AP-HP

}}

Contexte et missions de l'office Organisation et fonctionnement Actions engagées Perspectives

integrite-scientifique@aphp.fr









Contexte institutionnel et réglementaire

L'AP-HP est juridiquement soumise à la réglementation française applicable en matière d'intégrité scientifique, en tant qu'établissement public contribuant au service public de la recherche (loi 24/12/2020, décret 3/12/2021).

Ces textes imposent à l'AP-HP de désigner un « référent intégrité scientifique (RIS) » dont les missions sont fixées par les textes : notamment la sensibilisation, la prévention et le traitement des signalements.

Le RIS, à l'AP-HP, assure les missions de <u>président de l'Office d'intégrité scientifique</u>.

Intégrité scientifique

Installation préfiguratrice de l'Office d'intégrité scientifique de l'AP-HP en avril 2022, et nomination des membres désignés pour trois ans à compter de janvier 2024.







Composition de l'Office de l'intégrité scientifique (mai 2024)

-Les 6 référents universitaires intégrité scientifique

Catherine ADAMSBAUM Christian FUNCK-BRENTANO Frédéric LOFASO Emilie SBIDIAN Philippe BEAUNE Laurent ZELEK

-Vice-président recherche du directoire de l'AP-HP

Gabriel STEG Tabassome SIMON Éric VICAUT

Composition

- Deux représentants de la CME désignés par son président

Sandrine HOUZÉ Karine LACOMBE

- La présidente du collège de déontologie de l'AP-HP

Françoise TOME

- La directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique

Stéphanie RUPHY

Marc SAMAMA Hervé MAISONNEUVE

- Un représentant des usagers de l'AP-HP

Jacques WALCH

Une journaliste

Solenne LE HEN

Une représentante de la DAJ

Claire CHEDRU-BONHOMME

Deux représentants de la DRCI

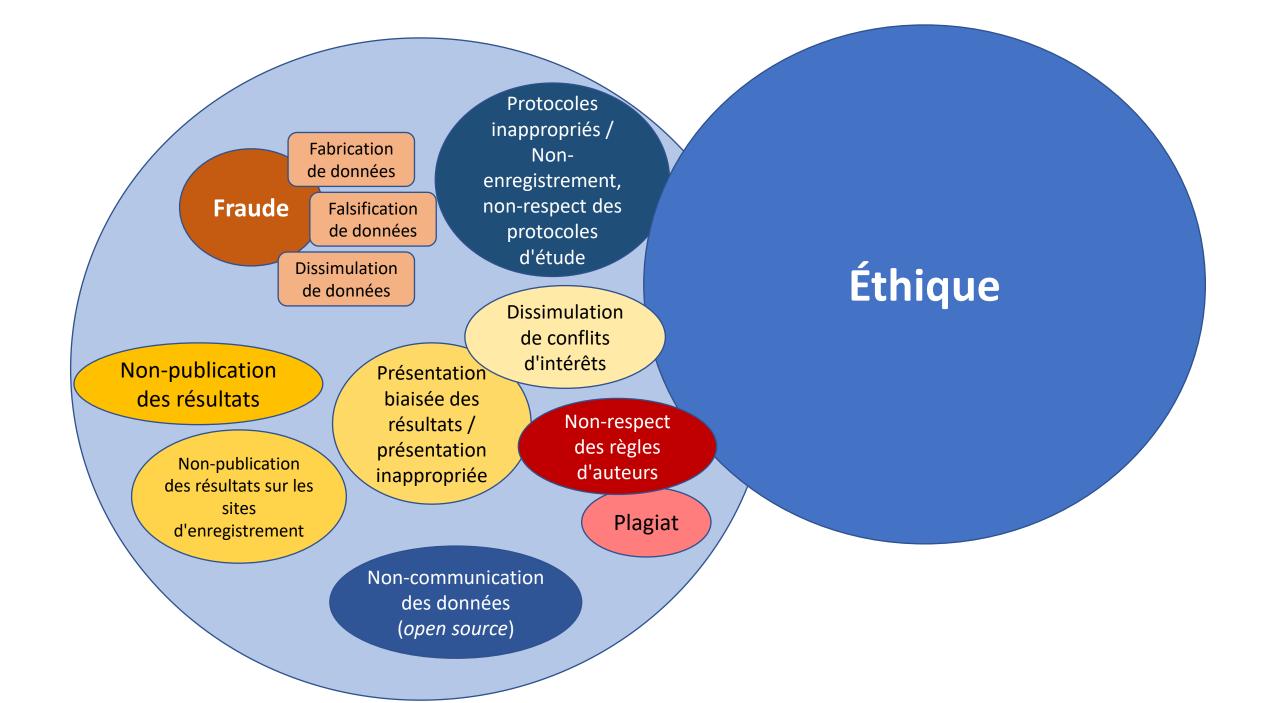
Serge BUREAU
Lauren DEMERVILLE

- Chargé de la mission de préfiguration de l'Office

Nicolas DANCHIN









Le rôle de l'Office de l'intégrité scientifique

- Contribuer à assurer la sensibilisation et la formation des professionnels au respect des exigences de l'intégrité scientifique.
- Proposer des mesures permettant que l'organisation des travaux de recherche soit menée dans le respect des exigences de l'intégrité scientifique.
- Participer à promouvoir la diffusion des publications en accès ouvert et la mise à disposition des méthodes et protocoles, des données et des codes sources associés aux résultats de la recherche afin d'en garantir la traçabilité et la reproductibilité, dans le respect de la réglementation applicable.
- Inciter à la publication des résultats de recherche y compris des résultats dits « négatifs ».
- Participer à la prévention des manquements à ces exigences et favoriser la détection de ces manquements.
- Contribuer, sur sollicitation du président, au traitement des signalements.

Office de l'intégrité scientifique (OIS)





Organisation et fonctionnement

- La direction de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI) de l'AP-HP assure le secrétariat de l'Office de l'intégrité scientifique de l'AP-HP
- Le président de l'Office est nommé par le directeur général. Le président de l'office est également le référent intégrité scientifique (RIS) nommé par le directeur de l'établissement (cf. article 3 du décret du 3/12/2021) . Nomination en avril 2023.

Office de l'intégrité scientifique (OIS)

- 4 réunions plénières par an, dont une en présentiel au siège de l'AP-HP.
- Organisation de groupes de travail thématiques.
- Rapport sur les actions entreprises à communiquer à l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) tous les deux ans (cf. article 7 du décret du 3/12/2021).







Confidentialité, indépendance et lien d'intérêts des membres

- **Confidentialité**: les membres de l'OIS sont tenus au secret professionnel et soumis à une obligation de confidentialité. Ils ne peuvent faire état de façon nominative des situations individuelles dont ils ont connaissance dans le cadre de leurs attributions, <u>ni prendre de position publique</u>, à titre personnel, concernant l'activité de l'OIS et les informations dont ils sont à ce titre destinataires.
- Indépendance : les membres de l'OIS ne peuvent recevoir ou solliciter d'ordres, de consignes ou d'instructions de la part d'aucune autorité.
- Office de l'intégrité scientifique (OIS)
- Liens d'intérêts : si participation à l'OIS susceptible de générer une situation de conflits d'intérêts, information immédiate du président. Si concerne le traitement d'un signalement, le membre concerné se retire également des échanges.





Modalités de saisine

- Centralisation des saisines de l'OIS vers une adresse unique, gérée par la DRCI garantissant la traçabilité des demandes : integrite-scientifique@aphp.fr
- Sur le site internet de la DRCI, page dédiée à l'intégrité scientifique : https://recherche-innovation.aphp.fr/ois-ap-hp/#1712925410359-173b3fa8-e45f et lien pour une saisine via l'adresse électronique générique depuis le site internet.
- -Tout professionnel de l'AP-HP peut saisir l'Office d'une question ou signaler un manquement à l'intégrité scientifique.
- Le président de l'Office est averti de toute saisine et décide des suites à y donner pour l'instruire.
- Si le signalement est réalisé ou concerne un professionnel hospitalo-universitaire, le RIS de l'université concernée est informé par le président de l'Office.
- Le cas échéant, si le sujet le requiert, le Président de l'OIS informe le président du collège de déontologie de l'AP-HP.

Office de l'intégrité scientifique (OIS)







Les actions réalisées : mise en place de webinars sur l'intégrité scientifique

- Webinar 1 L'intégrité scientifique : de quoi parle-t-on ? Quelles réponses ?

Introduction générale : les différents champs couverts par l'intégrité scientifique

L'intégrité scientifique : une préoccupation pour tous, les enjeux pour la DRCI et les textes réglementaires

État des lieux à l'APHP:

- Perception des problématiques d'IS
- Publications à la suite de projets terminés

L'office français de l'intégrité scientifique

- Webinar 2 : Quelques questions spécifiques

Mise en place de webinars

La question du plagiat

Les revues prédatrices

La position d'un éditeur en chef d'une revue internationale

Les règles d'authorship

Éléments réglementaires : obligations d'enregistrement etc...

- Webinar 3 et 4: Hot topics?

Revues prédatrices

Authorship

Suivi des études AP

Liens d'intérêt







Les actions réalisées : mise en place de quizz sur l'intégrité scientifique

avec l'aide du GIRCI et délivrance à venir d'un certificat comme celui sur les BPC...

	sables: https://lite.framacalc.org/formation-is-rg					
Thématiques ou Modules	Sous-Thématiques	Description	Questions reçues	Contributeur1_Prénom- NOM	Contributeur2_Prénom- NOM	Contributeur3_Prénom-NOI
T1_Principes d'intégrité scientifique	ST1_Définitions	Intégrité scientifique versus éthique de la recherche et déontologie	1	Claire HIVROZ	Philippe BEAUNE	
	ST2_Manquements	Fabrication, falsification, plagiat + zones grises	6	Claire HIVROZ	Marc SAMAMA	Philippe Beaune
	ST3_Autorat	Ordre des auteurs, choix de l'IP et co-IP	6	Christian FUNCK-BRENTANO	Marc SAMAMA	Philippe Beaune
	ST4_Bonnes et mauvaises conduites en recherche	Causes et conséquences		Marc SAMAMA	Christian FUNCK-BRENTANO	
	ST5_Liens et conflits d'intérêts		3	Marc SAMAMA	Catherine ADAMSBAUM	
	ST6_Relations entre professionnels de la recherche		2	Christian FUNCK-BRENTANO	Philippe Beaune	
			TOTAL: 18			
T2_Déroulement de la recherche et respect de la réglementation	ST1_Respect de la réglementation en recherche clinique	Droits des patients, Respect avis CPP et amendements, , Responsabilité d'une recherche		Tabassome SIMON	Serge BUREAU	Amélie YAVCHITZ
	ST2_Bonnes pratiques, qualité, certification, accréditation		3	Philippe Beaune		
	ST3_Relations avec les financeurs, promoteurs, AAP			Hervé MAISONNEUVE		
	ST6_Le protocole	Rédaction, enregistrement, origine des données, accès aux données		Tabassome SIMON	Serge BUREAU	Amélie YAVCHITZ
	ST7_Déroulement de la recherche	Base de données, plans d'analyses statistiques, rapport clinique, Monitoring,		Tabassome SIMON	Serge BUREAU	Amélie YAVCHITZ
			TOTAL: 3			
T4_Gestion et pratique en matière des données	ST1_Gestion des données de recherche	Plan de gestion des données		Contributeur externe ? contact de Christian FUNCK-BRENTANO		
	ST2_Science ouverte et partage / réexploitation de données	Partage de données entre promoteurs, réexploitation de données		Contributeur externe à identifier (contact de Philippe BEAUNE ?)	Hervé MAISONNEUVE	
T3_Communication et diffusion	ST1_Communication scientifique au public		5	Christian FUNCK-BRENTANO	Catherine ADAMSBAUM	
	ST2_Revues prédatrices			Hervé MAISONNEUVE	Christian FUNCK-BRENTANO	
	ST3 Pré-prints			Marc SAMAMA		

Quizz







Les actions réalisées : groupes de travail et rédaction de textes courts parus ou à paraître dans la newsletter de l'OIS (semestrielle)

- Rédaction d'une charte d'engagement à respecter l'intégrité scientifique :

Groupe de rédacteurs de l'OIS - En cours de validation par le Siège

- Open science, open source et open data :

Lauren Demerville – en cours d'écriture

et

Groupes de travail

-Authorship:

Frédéric Lofaso

Suivi des travaux promus par l'institution et de leur publication :

Emilie Sbidian

-Liens d'intérêts :

Marc Samama

– Légitimité des revues :

Christian Funck-Brentano



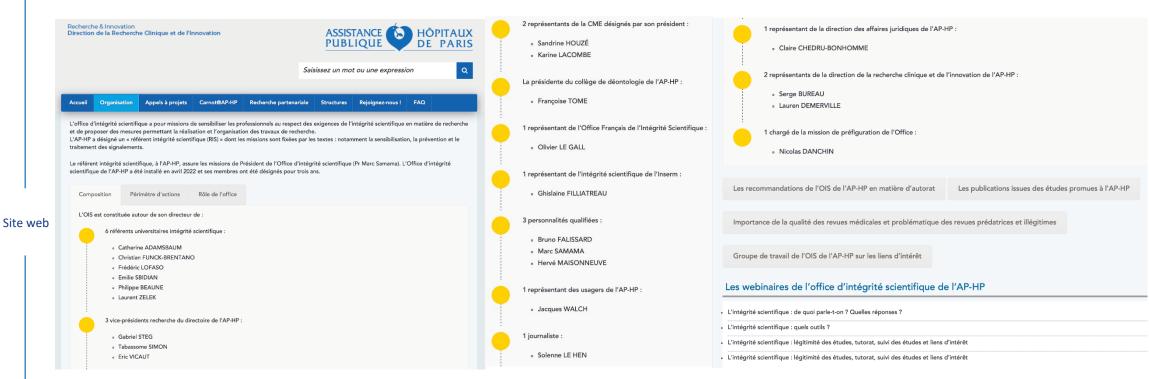






Site web

https://recherche-innovation.aphp.fr/ois-ap-hp/#1712925410359-173b3fa8-e45f









Coalition for Advancing Research Assessment

https://coara.eu

https://www.eua.eu/downloads/news/2 022 07 19 rra agreement final.pdf

As of 3 May 2024, 724 organisations

have signed the agreement in 49

countries.

AGREEMENT ON REFORMING RESEARCH ASSESSMENT

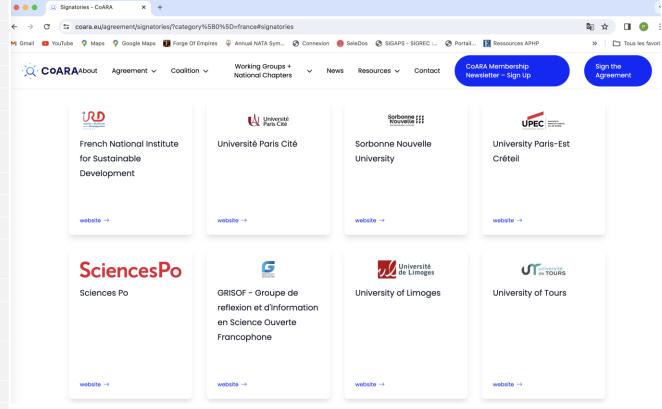
20 July 2022

Based on 10 commitments, establishes a common direction for research assessment reform, while respecting organisations' autonomy. The Agreement on Reforming Research Assessment sets a shared direction for changes in assessment practices for research, researchers and research performing organisations, with the overarching goal to maximise the quality and impact of research.

The Agreement includes the principles, commitments and timeframe for reforms and lays out the principles for a Coalition of organisations willing to work together in implementing the changes.



	Académie des sciences	France
	AgroParisTech	France
	Aix-Marseille Université	France
	ANR - French National Research Agency	France
	ANRS Emerging infectious diseases	France
	CDEFI - Conference of Deans of French Schools of Engineering	France
	Cercle FSER - Cercle de la Fondation Schlumberger pour l'Education et la Recherche	France
	Claude Bernard University Lyon 1	France
\rightarrow	CNRS - French National Centre for Scientific Research	France
	CPU - Conférence des présidents d'université	France
	HCERES - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur	France
	IFREMER - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer	France
	INED - Institut national d'études démographiques (National institute for demographic studies)	France
	INRAE - French National Research Institute for Agriculture, Food and Environment	France
	INRIA - National Institute for Research in Digital Science and Technology	France
	INSA Toulouse	France
	INSERM - National Institute of Health and Medical Research	France
	Institut Français d'Archéologie Orientale	France
	Institut National du Cancer	France





Revues « recommandables » ou « honorables »

Liste initiée par Sorbonne Université et entérinée par la conférence des doyens et le CNU Santé, et gérée par Christian Funck-Brentano, professeur émérite à Sorbonne Université, RIS délégué de Sorbonne Université pour la faculté de santé - 3400 revues en mars 2024

https://conferencedesdoyensdemedecine.org/la-conference-des-doyens-de-medecine-et-du-cnu-sante-luttent-contre-les-revues-predatrices/

Mise en place d'un groupe travail national avec une mise à jour trimestrielle de la liste

R	lev	ues	h∩n	ora	h	۱۹۶

BEAUNE	Philippe	Université Paris Cité (RIS)	Biochimie	Philip
CROISE-LAURENT	Valérie	Université de Lille	Radiologie	<u>v.laur</u>
DAIEN	Claire	Faculté de Médecine de Montpellier	Rhumatologue	<u>c-dai</u>
FRITZINGER	Anne-Catherine	Sorbonne Université - Paris	DGSA Diffusion des savoirs	anne-
FUNCK-BRENTANO	Christian	Sorbonne Université Santé - Paris (RIS délégué)	Pharmacologie / Cardiologie	<u>christ</u>
GILLIBERT	André	CHU de Rouen	Santé Publique - Biostatistiques	Andre
MAISONNEUVE	Hervé	Médecin retraité (www.redactionmedicale.fr)	Expert en rédactions médicales	herve
MOULIN	Bruno	Faculté Médecine Strasbourg	Néphrologie	bmou
SAMAMA	Marc	Faculté de Médecine Paris Cité (RIS AP-HP)	Anesthésie-Réanimation	marc
SMATI-GRANGEON	Sarra	Faculté de Médecine de Nantes	Endocrinologie	sarra
UGO	Valérie	Université d'Angers	Hématologie Biologique	<u>valeri</u>
				vabre
VABRET	Astrid	Université de Caen	Microbiologie, maladies transmissibles	vabre
VERMERSCH	Patrick	Université de Lille	ED Biologie Santé, Neurologue	patrio

Medecine-Revues-Recommandees@sorbonne-universite.fr



hilippe.beaune@parisdescartes.fr

v.laurent@chru-nancy.fr --daien@chu-montpellier fr

-daien@chu-montpellier.fr

anne-catherine.fritzinger@sorbonne-universite.fr

hristian.funck-brentano@aphp.fr .ndre.Gillibert@chu-rouen.fr

herve@h2mw.eu bmoulin@me.com

marc.samama@aphp.fr

sarra.smati-grangeon@univ-nantes.fr

valerie.ugo@chu-angers.fr

vabret-a@chu-caen.fr

patrick.vermersch@univ-lille.fr



Évolution des pratiques des revues prédatrices

Les pratiques frauduleuses des paper mills : payer des rédacteurs en chef pour accepter des articles

Newsletter Hervé Maisonneuve

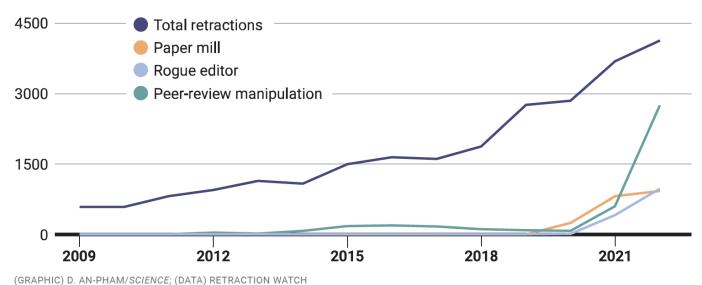
Publié le 05/02/2024



Cet article (news) publié le 19 janvier 2024 dans Science décrit des fraudes majeures avec des exemples très précis. Nous avons souvent évoqué les 'paper mills', ces sociétés qui écrivent, reprennent, inventent des articles et proposent à des chercheurs de les signer, contre payement bien sûr. Le phénomène est mal connu, mal décrit et semble important.

Corruption d'éditeurs

20 000 dollars pour accepter de publier des articles



ASSISTANCE HÔPITAUX PUBLIQUE DE PARIS



L'office de l'intégrité scientifique, enfin...

- Comprend des pairs identifiés et indiscutables sur la thématique
- Doit devenir un **outil connu et installé** dans le paysage pour les professionnels de l'APHP conduisant ou participant à des activités de recherche
- Être incontournable et légitime pour les chercheurs de l'AP-HP. Pas uniquement légal.
- Ne doit pas être vécu comme une police de la pensée
- Doit promouvoir une image de service, pas d'autorité négative
- Soutient une vision moderne de la Recherche : proposition d'adhésion de l'AP-HP à COARA (Coalition for advancing research assessment)
- Participe à la liste nationale des revues recommandables
- integrite-scientifique@aphp.fr
- Site web: https://recherche-innovation.aphp.fr/ois-ap-hp/#1712925410359-173b3fa8-e45f

Office de l'intégrité scientifique

